

Lycée des métiers de la construction bois et de l'énergie

« On se lasse de tout, excepté d'apprendre »

Anniversaire

1 an

L'appariement avec le **centro operativo Valsusa**, a en effet été signé par notre recteur le 15 décembre 2021. Prochain **Quattro chiacchiere** le lendemain : vendredi 16 décembre 2022... L'occasion de célébrer.

■ Ouvert à tous. Même de simple passage... Venez nombreux !

Côté BA - Académie d'Aix-Marseille

✉ Parmi les infos parues au **bulletin académique n° 951** du **lundi 5 décembre 2022**

- ▶ DRRH - **Rupture conventionnelle** - Modalités de mise en œuvre dans l'académie - Rentrée scolaire 2023
- ▶ DIPE - Exercice de fonctions à **temps partiel** au titre de l'année scolaire 2023-2024
- ▶ DIEPAT - Divers **appels à candidatures**

Forum éco-délégués

■ Au lycée Honoré Romane - Jeudi 1^{er} décembre 2022

« De gauche à droite, les récipiendaires du **certificat de participation : Matar, Rémy, Damien et Kylian** », nous écrit - courriel du 03/12/2022 - le conseiller principal d'éducation (Didier LONGET).

↳ Avec pour chacun, son **diplôme de participation**.



Code de l'éducation

Article L124-1

Les **périodes de formation en milieu professionnel** (et les stages) correspondent à des périodes temporaires de mise en situation en milieu professionnel au cours desquelles l'élève ou l'étudiant acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation en vue d'obtenir un diplôme (ou une certification) **et de favoriser son insertion professionnelle**. Le stagiaire se voit confier une ou des missions conformes au projet pédagogique défini par son établissement d'enseignement et approuvées par l'organisme d'accueil. **L'enseignant référent est tenu de s'assurer auprès du tuteur, à plusieurs reprises durant la période de formation en milieu professionnel** (ou le stage) de son bon déroulement et de proposer à l'organisme d'accueil, le cas échéant, une redéfinition d'une ou des missions pouvant être accomplies.

Lycée Alpes et Durance
Lycée des métiers de la construction bois et de l'énergie
Hautes-Alpes

Bois Électricité Bois-Ski	<h2 style="margin: 0;">Portes Ouvertes</h2> <p style="margin: 0;">Bienvenue au lycée des métiers</p>	Statut scolaire Apprentissage
Baccalauréat CAP - BTS		Ateliers Équipements Internat

Vendredi 11 mars 2023 - Accueil de 14 h à 17 h 30
Samedi 12 mars 2023 - Accueil de 9 h à 12 h 30



Académie
Aix-Marseille
Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Quartier La Robeyère - 05200 EMBRUN
Tél. 04 92 43 13 04
Ce.0050005D@ac-aix-marseille.fr

Avec le vendredi de 15 h 15 à 17 h 15, un intervalle d'accueil de nos partenaires.

À chacun de savoir relayer l'information, notamment auprès des organismes d'accueil des élèves en **PFMP**.

Accompagnement renforcé

↳ Les 2 h de **veille de vacances scolaires** - Noël 2022 - Vendredi 16 décembre 2022

- Ainsi que dit en réunion du **conseil pédagogique**, le **SNU** pourra être présenté ou rappelé.
Tout comme pour chaque séance, et pour tous les élèves concernés : il en est de même de **Pix**.
- Pour les **élèves entrants**, se livrer à l'exercice de la « **Lettre au PP** » - Voir ci-dessous.
Pour ceux de **Tle**, se rappeler le nécessaire travail autour des **modules** (insertion pro et poursuite d'études).
- Pour **tous**, interroger les éventuelles idées, les projets... en vue des **portes ouvertes**.
- Pour tous également ne pas omettre le **quart d'heure lecture**, laissé à l'initiative de chacun.

Lettre au PP

↳ **Source : courriel (06/12/2022) proviseur** (avec copie aux professeurs) à l'animateur - Réseau Les Écrivains
À l'occasion de la réunion du conseil pédagogique de notre lycée, il a été arrêté que les professeurs inviteraient les élèves "entrants" à **écrire un message à leur professeur principal (PP) de l'année scolaire dernière**.

Cette action est prévue le vendredi 16 décembre 2022 à l'occasion des heures d'AR. Chaque élève concerné pourra par exemple donner à son ancien PP, des nouvelles de lui-même et de son nouvel établissement.

La question s'est posée, d'élèves qui n'auraient pas eu de professeur principal l'année scolaire dernière... Il pourra leur être proposé de s'adresser à un référent autre de l'année passée, voire de l'année en cours.

Ceci en utilisant les adresses personnelles de la forme générique **prenom.nom@ac-aix-marseille.fr**

↳ Adresses qui, en cas de doute, se retrouvent dans le **PIA > Messagerie**.

↳ **Lien direct : <https://messagerie.ac-aix-marseille.fr/accueil-messagerie/aix-marseille.html>**

Il a enfin été dit que je vous en informerais, que vous puissiez relayer l'information au niveau du réseau.

Code de l'éducation

Article L124-19

Pour favoriser la mobilité internationale, les **PFMP** (ou les stages) peuvent être effectués à l'**étranger**. Les dispositions relatives au déroulement et à l'encadrement font l'objet d'un échange préalable entre l'établissement, le stagiaire et l'organisme d'accueil, sur la base de la **convention** définie au deuxième alinéa de l'article L. 124-1.

Dans le vrac... **Une sélection**

- Le **courriel (06/12/2022)** de la **Région Prix régional/Harcèlement scolaire** a été transféré aux professeurs.
↳ Prix régional « **Pour en finir avec le harcèlement scolaire** »
- Le **courriel (06/12/2022)** de la **préfecture** relayé (07/12/2022) par le **cabinet 05 Lutter contre les stéréotypes sexistes en matière d'orientation scolaire/#MaVoieMonChoix** a été transféré aux professeurs.

Conseil pédagogique

Réunion du lundi 5 décembre 2022

Avec **8 membres et 1 invitée** présents, le **quorum de 8** est tout juste atteint.

↳ **Éléments de compte rendu**

Il est rappelé qu'en plus des relais notamment dans **La Trace**, les dates des réunions ont été publiées dans les **Jalons prévisionnels annuels**.

- **Intervention SMLH**

Première série mardi 13 décembre 2022, à **11 h** puis à **13 h**. Les **EDT Pronote** actualisés en ce sens.

- **Labellisation "Égalité filles-garçons"**

La professeure documentaliste en présente l'opportunité.

- **L'accompagnement renforcé (AR)** de veille de vacances scolaires

Des informations en haut de cette page. Pour l'**accueil des parents/représentants légaux** (à partir de **15 h 10**), un **recentrage vers les ateliers** est décidé. Tout en conservant le **CDI**... et la **cafet**, autant que possible.

- **L'accompagnement des élèves** (et HSE)

Les VS (ventilations des services) ont été validés. En cas de besoin, le **DDF attend les propositions**.

- **Le suivi des apprentis**

L'obligation de suivi (allant de pair avec la rémunération) par chaque personnel concerné, est rappelée.

À l'apprenti alors, de savoir/pouvoir se mettre à la hauteur de l'enjeu.

- **Le plan de formation de l'établissement/des équipes** (PFE)

Chamilo 2 (présence et distance) ... **EANA** (possibilité d'une 2^e fois) ... **Formations de réseau Les Écrivains** (continuités collège-lycée) ... Possibilité (enfin) de **classe inversée ? & nouveau CIF**. Un point de situation.

- **Les groupes de travail** (personnels)

Les jalons prévisionnels annuels prévoient des regroupements les jeudis 2 mars et 4 mai 2023. Ces deux temps seront consacrés **à la fois au projet d'établissement, au label lycée des métiers et au label Euroscol**.

- **Des interventions** portent sur la **salle 20**, le **DUERP** et le **stationnement interne**.

Pix est le service public en ligne pour évaluer, développer et certifier ses compétences numériques. La **plateforme numérique** permet d'évaluer **5 domaines, 16 compétences, 6 niveaux**. Chacun peut naviguer librement, utiliser ses propres connaissances, aller à son rythme, faire des exercices personnalisés. Des corrections et des tutos sont proposés.

➤ Pour plus de renseignements : www.pix.fr

La plateforme permet à l'élève d'avoir un parcours numérique **en toute autonomie**.

Et de voir ses progrès à chaque entraînement.

Code de l'éducation

Article L124-2

L'établissement d'enseignement est chargé :

- 1° D'appuyer et d'**accompagner les élèves dans leur recherche de PFMP** (ou de stages) correspondant à leur cursus et à leurs aspirations et de **favoriser un égal accès des élèves aux PFMP** (et aux stages) ;
- 2° De définir dans la convention, en lien avec l'organisme d'accueil et le stagiaire, les compétences à acquérir ou à développer au cours de la **PFMP** (ou du stage) et la manière dont ce temps s'inscrit dans le cursus de formation ;
- 3° De désigner un **enseignant référent** au sein des équipes pédagogiques, qui s'assure du bon déroulement de la **PFMP** (ou du stage) et du respect des stipulations de la convention. Le nombre de stagiaires suivis simultanément par un même enseignant et les modalités de ce **suivi pédagogique et administratif constant** sont définis par le conseil d'administration de l'établissement, dans la limite d'un plafond fixé par décret ;
- 4° D'**encourager la mobilité internationale** des stagiaires, notamment dans le cadre des programmes de l'Union européenne.

Le lieu des liens... **Une sélection**

➔ **Visite de notre lycée**

↳ Toujours intéressant, ce lien...

➤ <http://www.reseau-lesecrins.ac-aix-marseille.fr/spip/spip.php?article208>

➔ **Ressources pour une éducation à ...**

↳ Nouveau portail académique (inauguré en octobre 2022)

➤ https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_11008022/fr/accueil

➔ **Sobriété**

↳ Les collectivités territoriales et le ministère se mobilisent en publiant un recueil de bonnes pratiques afin de s'inscrire dans cette sobriété tout en visant la poursuite d'un accueil en présence des élèves.

➤ <https://batiscolaire.education.gouv.fr/guide-sobriete-energetique-des-ecoles-et-etablissements-scolaires-240484>

➔ **Bâti scolaire**

↳ Les espaces scolaires accompagnent les mutations. Ce site a pour objectif de proposer une banque de ressources partagées et de valoriser les projets répondant aux enjeux.

➤ <https://batiscolaire.education.gouv.fr/>

Code de l'éducation

Article L124-15

Lorsque le stagiaire interrompt sa **période de formation en milieu professionnel** (ou son stage) pour un motif lié à la maladie, à un accident, à la grossesse, à la paternité, à l'adoption ou, en accord avec l'établissement, en cas de non-respect des stipulations pédagogiques de la convention ou en cas de rupture de la convention à l'initiative de l'organisme d'accueil, l'autorité académique ou l'établissement d'enseignement supérieur valide la période de formation en milieu professionnel (ou le stage) même s'il n'a pas atteint la durée prévue dans le cursus, ou propose au stagiaire une modalité alternative de validation de sa formation. En cas d'accord des parties à la convention, un report de la fin de la **période de formation en milieu professionnel** (ou du stage), en tout ou partie, est également possible.

La Cohorte

Le magazine trimestriel de la **société des membres de la légion d'honneur (SMLH)** présenté à l'occasion de notre **assemblée générale** lundi 17 octobre 2022 est consultable au CDI.

Les affaires judiciaires marquantes du mois de novembre 2022

Source : courriel cabinet 05 du 07/12/2022

Les violences conjugales et intrafamiliales / La lutte contre les trafics de stupéfiants / La lutte contre l'insécurité routière / Les atteintes aux mœurs, aux personnes, aux biens / La lutte contre les passeurs / Les histoires judiciaires d'un autre siècle... constituent le sommaire de *La dépêche du parquet de Gap* n° 17.

Qui à l'instar des précédentes qui nous ont été transmises, a été relayée (07/12/2022) à la professeure documentaliste, aux conseillers principaux d'éducation et aux référents décrochage scolaire.

À toutes fins utiles

Langues

Source : courriel secrétariat IPR du 21/11/2022 transféré aux professeures de LVE et DNL

La 8^e édition nationale de la **Semaine des langues** se déroulera du lundi 27 mars au samedi 1^{er} avril 2023.

La thématique retenue est la suivante : « **L'important c'est de communiquer !** »

Extrait du courrier joint au courriel de référence : « Cette huitième édition de la semaine des langues s'inscrit dans la perspective des **Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024**. »

Sur l'agenda

Quelques jalons prévisionnels

Réunion salle Pouzalgues du comité de direction chaque mardi (sauf exception) à partir de 9 h

Suivie à 11 h (ou autre, selon aléas) dans la salle de réunion... d'une réunion de vie scolaire

*** Décembre 2022 ***				
Jeudi 8 : dernier jour de scrutin (élections professionnelles)				
Jeudi 8	Journée	Lycée	Accueil du groupe local Amnesty international	Ouvert à tous
	16 h à 18 h	Polyvalente	Conseils de classe CAP	Membres et invités
Vendredi 9 décembre 2022 après-midi : cérémonie d'intégration - Coordination CP				
Lundi 12	Matin	Crévoux	Lancement de la saison nordique	CP + P
	Matin	Les Orres 1650	Lancement de la saison alpine	CP + P + DD
	10 h 30	Les Orres 1800	Inauguration de la « yourte »	Coordination CP
	10 h - 12 h	Séviigné	Réunion de régulation PRMSÉ	CPE ₁ + INF
	Après-midi	Crévoux	Lancement de la saison nordique	CP + P
Après-midi	Les Orres 1650	Lancement de la saison alpine	CP + P + DD	
Mardi 13	11 h puis 13 h	Polyvalente	Intervention SMLH - Prix de l'Honneur en action	Groupes concernés
Jeudi 15	Midi	Restaurant	Déjeuner de Noël	Tous !
Vendredi 16	13 h - 15 h	Lycée	Accompagnement renforcé pour tous...	Tous
	À partir de 15 h 10		Accueil parents d'élèves (arrivées de 15 h 10 à 17 h 10)	
Du lundi 19 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023 : vacances scolaires de Noël 2022				
*** Janvier 2023 ***				
Mardi 3	14 h 15 - 15 h 45	Pouzalgues	Réunion n° 7 du GPDS	Membres et invités
Jeudi 5	17 h ...	Restau scolaire	Galette, brioche... Vœux 2023	Ouvert à tous !
Vendredi 6	14 h	Polyvalente	Commission éducative (2 ^e année CAP CB)	Membres et convoqués
	15 h	Polyvalente	Commission éducative (T ^{le} TCB ski)	Membres et convoqués
Lundi 9	17 h 15 - 18 h 15	Polyvalente	Réunion des PP de 2 ^{de} (incluant 2A et 2B)	PP + CPE + Dir
Mardi 10	17 h 15 - 18 h 45	Polyvalente	Réunion des PP de 1 ^{re} et T ^{le}	PP + CPE + Dir
Jeudi 12	Selon EDT	Polyvalente	Intervention SMLH - Prix de l'Honneur en action	Groupes concernés
Vendredi 13	Journée	Lycée	Diagnostic sécurité	Coordination AG
Lundi 16	Matin	La Bâtie-Neuve	Comité de réseau Foquale	P
	14 h 15 - 15 h 45	Pouzalgues	Réunion n° 8 du GPDS	Membres et invités
Du lundi 16 au lundi 23 janvier 2023 : réunions des conseils de classe (BCP et BTS) - Semestre 1				
Mardi 17	Journée	Embrun	Accueil des italiens (appariement)	Coordination ITA
Mardi 24	11 h - 14 h	Embrun	Rencontre Gendarmerie nationale	CPE + P

Directeur délégué absent jeudi 8 décembre 2022 (Séviigné) et jeudi 12 janvier 2023 (Paris).

Secrétaire de direction absente vendredi 9 et jeudi 15 décembre 2022 (Simiane-Collongue).



Bonne semaine à tous !

Lycée des métiers Alpes et Durance
Quartier La Robéyère - 05200 EMBRUN
Ce.0050005D@ac-aix-marseille.fr
Tél. 04 92 43 13 04